

Actualité statistique fribourgeoise

40 ans de recensement scolaire

—
Juin 2012



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la statistique SStat
Amt für Statistik StatA

—
Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Sommaire

1. Introduction	3
2. Effectifs d'élèves et étudiants	3
2.1 Définition et délimitation de l'univers de la publication	3
2.2 Évolution du nombre d'élèves et d'étudiants	5
2.2.1 Évolution par district	7
2.2.2 Évolution pour une sélection d'établissements du secondaire II	8
3. Taux de redoublement et parcours scolaire	9
3.1 Redoublement en classe primaire	9
3.2 Transition de l'école primaire au cycle d'orientation	10
3.3 Suivi d'une cohorte d'élèves du cycle d'orientation	13
3.4 Passage du cycle d'orientation au secondaire II	15
3.5 Suivi de cohortes d'élèves du degré secondaire II	16
4. Sexe, âge et nationalité des élèves	17
4.1 Sexe et âge des élèves	17
4.2 Classes selon la proportion d'élèves étrangers	18

1. Introduction

Dans le canton de Fribourg, le premier recensement scolaire – exhaustif pour toutes les écoles à l’exception de l’Université – a été instauré en 1969. Les résultats principaux ont été publiés dans l’Annuaire statistique de 1970. Sur le plan fédéral, des résultats consolidés et généralisés à tous les cantons et à tous les degrés d’enseignement sont disponibles depuis l’année scolaire 1976/77. Pour la présente publication, cette année de référence a été retenue comme début de la série chronologique servant à la comparaison avec la Suisse, tandis que sur le plan cantonal, d’autres séries ont été privilégiées, en fonction des thèmes traités et en concordance avec l’actuel schéma général de l’enseignement.

Sauf mention particulière, les chiffres et graphiques qui suivent concernent le canton de Fribourg.

2. Effectifs d’élèves et étudiants

2.1 Définition et délimitation de l’univers de la publication

La notion d’effectifs scolaires revêt plusieurs acceptions dans le canton de Fribourg. D’une part, le Service de la statistique (SStat) fournit les données nécessaires au recensement scolaire fédéral officiel selon les définitions requises. De leur côté, les différents services responsables de la formation exploitent également des informations selon leurs propres besoins et définitions.

La présente publication considère uniquement les chiffres du recensement scolaire tels que récoltés par le SStat et par l’Office fédéral de la statistique (OFS).

Voici les critères utilisés pour le recensement scolaire :

> **Jour de référence**

Le recensement scolaire se déroule en général en novembre. A cette date, deux mois après la rentrée des classes, on considère que les effectifs sont complets et stables.

> **Définition de l’élève**

Par élève, on entend toute personne suivant une formation reconnue (à plein temps ou à temps partiel) sur le territoire fribourgeois, pendant au moins 150 heures entre les mois de septembre et décembre. En principe, le relevé ne s’étend pas à la formation continue (perfectionnement professionnel ou formation interne en entreprise). Ainsi, des différences peuvent survenir entre les chiffres issus du recensement scolaire et les effectifs communiqués par le Service de la formation professionnelle (SFP) ou la Direction de l’instruction publique, de la culture et du sport (DICS). Le SFP gère aussi le nombre de «contrats», qui répond à d’autres définitions puisqu’il existe des apprentis qui ont leur contrat (employeur) dans le canton de Fribourg mais qui suivent l’enseignement dans un autre canton et inversement. La DICS répertorie par ailleurs des effectifs destinés à représenter la «charge d’enseignement», comptabilisant ainsi les élèves en intégration plusieurs fois.

> **Principe de territorialité et domaine de compétence**

Le SStat recense toutes les écoles – publiques et privées – qui dispensent un enseignement sur le territoire cantonal, à l’exception de l’Université et des hautes écoles spécialisées (HES), qui sont directement recensées par la Confédération. A titre de comparaison, la DICS ne relève, en principe, que les élèves des classes publiques, et parfois, certains Fribourgeois formés dans un autre canton, comme ceux par exemple du Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne.

Par **scolarité obligatoire**, on entend les 11 premières années de scolarité selon le schéma général du système d’enseignement cantonal (voir page 4).

Une année scolaire est à cheval sur deux ans. Le recensement scolaire a lieu en début d’année scolaire (généralement en novembre). Pour simplifier, l’année scolaire est désignée ci-après par celle du début (p. ex : l’année scolaire 2011/12 devient 2011).

Schéma général du système d'enseignement cantonal

Effectifs représentés : nombre d'élèves et étudiants en 2011

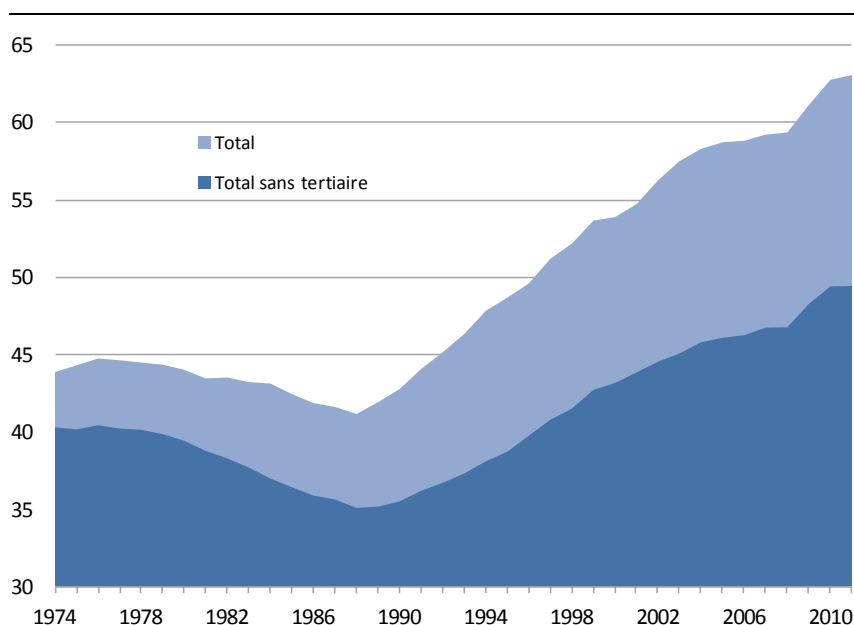
Année de scolarité Schuljahr		Degré tertiaire / Tertiärstufe				
>15	Université Universität	9 834	Haute école spécialisée Fachhochschule	2 354	Degré tertiaire, formation prof. Tertiärstufe, Berufsausbildung	1 474
Degré secondaire II / Sekundarstufe II						
15		799		203		496
14	Gymnase	850	Ecole de culture générale	253	Formation professionnelle	1 855
13	Gymnasium	863	Fachmittelschule	318	Berufsausbildung	2 142
12		958		341		2 785
					Autre formation secondaire	277
					Andere sekundäre Ausbildung	
Degré secondaire I / Sekundarstufe I						
11	Cycle d'orientation, classe pré-gymnasiale	1 305	Cycle d'orientation, classe générale	1 624	Cycle d'orientation, classe à exigences de base (EB)	706
10	Orientierungsstufe, progymnasiale Klasse	1 222	Orientierungsschule, allgemeine Sekundarklasse	1 509	Orientierungsschule, Realklasse	732
9		1 158		1 620		701
						67
						182
						120
Degré primaire / Primarstufe						
8						3 281
7						3 311
6	Classe primaire					3 323
5	Primarschule					3 188
4						3 448
3						3 330
						249
						249
Degré préscolaire / Vorschule						
2	Ecole enfantine					2 544
1	Kindergarten					2 812
						873
						Classe spéciale Sonderklasse

2.2 Évolution du nombre d'élèves et d'étudiants

Elèves (avec et sans degré tertiaire), dès 1974

En milliers

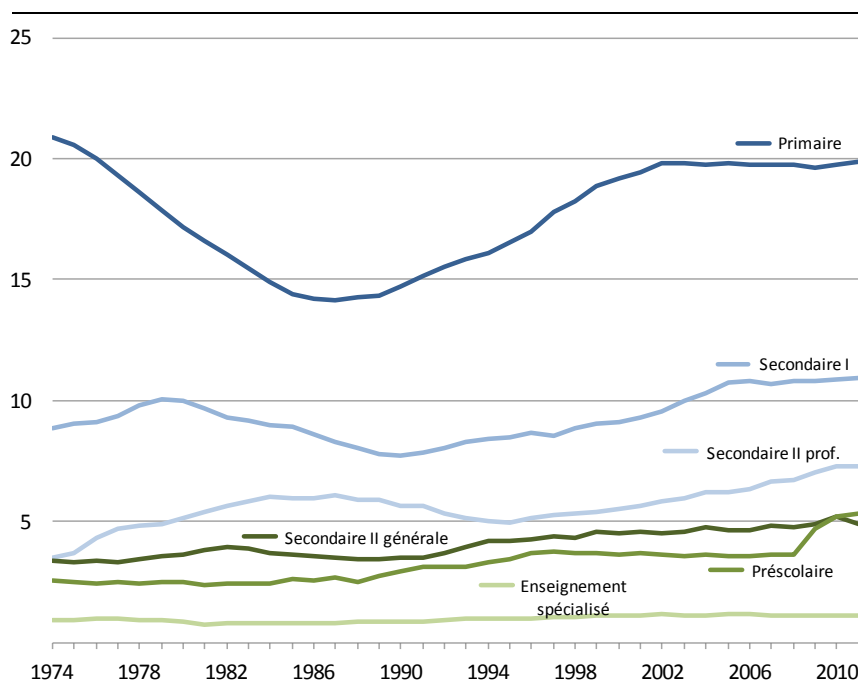
La forte croissance des effectifs d'élèves depuis la fin des années 80 provient de la croissance démographique qu'a connue le canton pendant la même période. L'introduction de la 2^e année d'école enfantine dès 2009 contribue à une nouvelle augmentation des effectifs.



Elèves, par degrés d'enseignement (sans degré tertiaire), dès 1974

En milliers

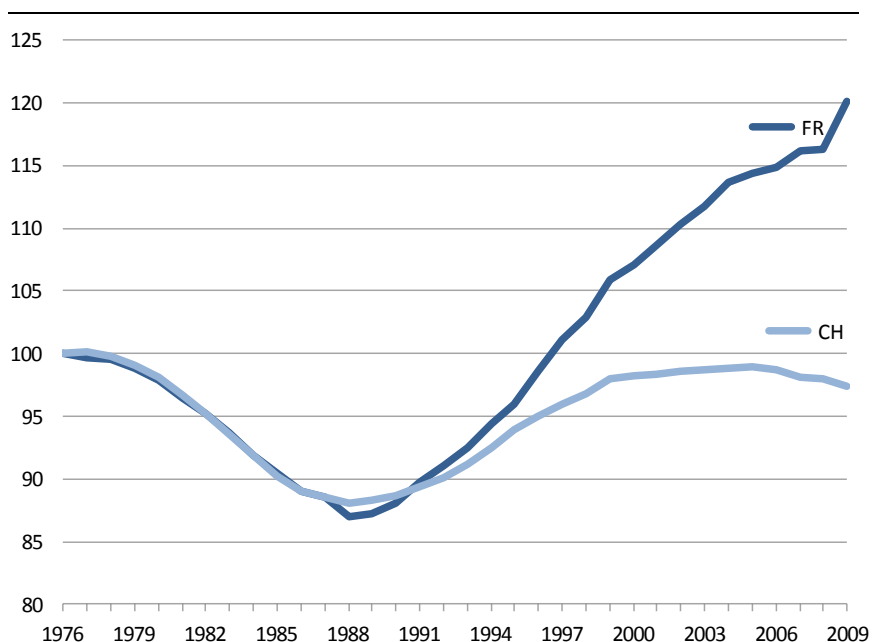
Dès 2003, la croissance démographique est compensée par le vieillissement de la population. Les effectifs du primaire, puis du secondaire I commencent à stagner. L'évolution de l'effectif du degré préscolaire entre 2008 et 2010 reflète l'introduction de la 2^e année d'école enfantine.



Elèves (sans enseignement spécialisé et degré tertiaire), comparaison Fribourg et Suisse, dès 1976

Indice 1976 = 100

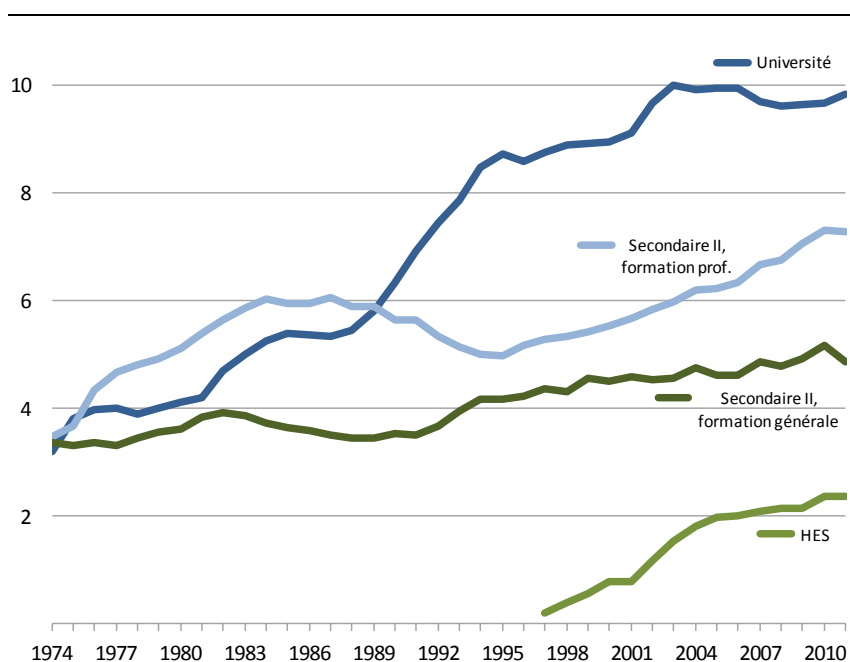
Les effectifs scolaires du canton de fribourg connaissent une croissance nettement supérieure à la moyenne suisse. Depuis 1990, l'augmentation a été de 32% dans le canton de Fribourg contre 10% seulement en Suisse.



Elèves des degrés secondaire II et tertiaire universitaire, dès 1974

En milliers

On constate un léger tassement des effectifs de l'université depuis 2003, vraisemblablement au profit des filières HES. L'introduction, en particulier, des filières «maturité» a dynamisé la formation professionnelle, qui était en recul au début des années nonante.

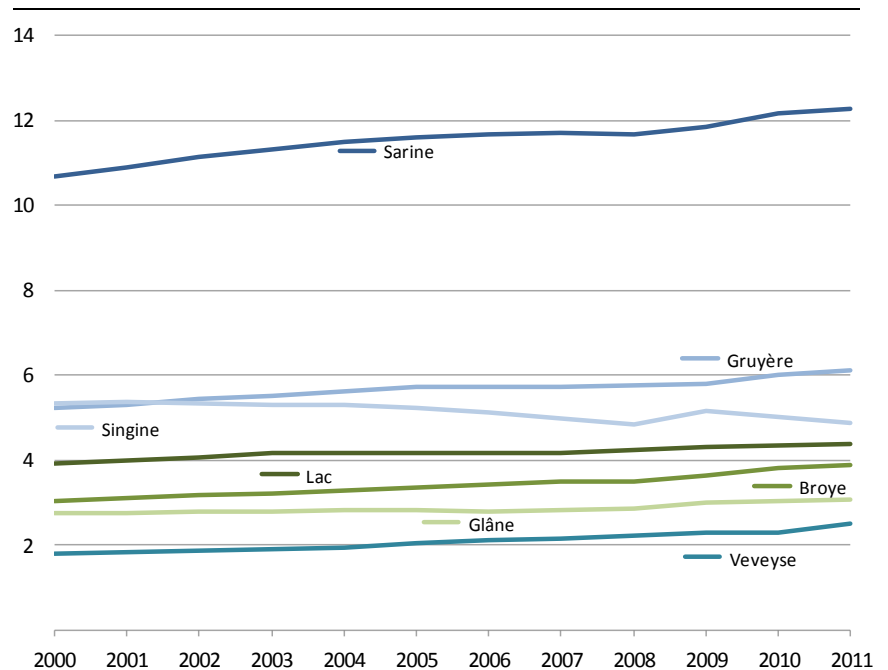


2.2.1 Évolution par district

Élèves par districts de domicile, pour la scolarité obligatoire, dès 2000

En milliers

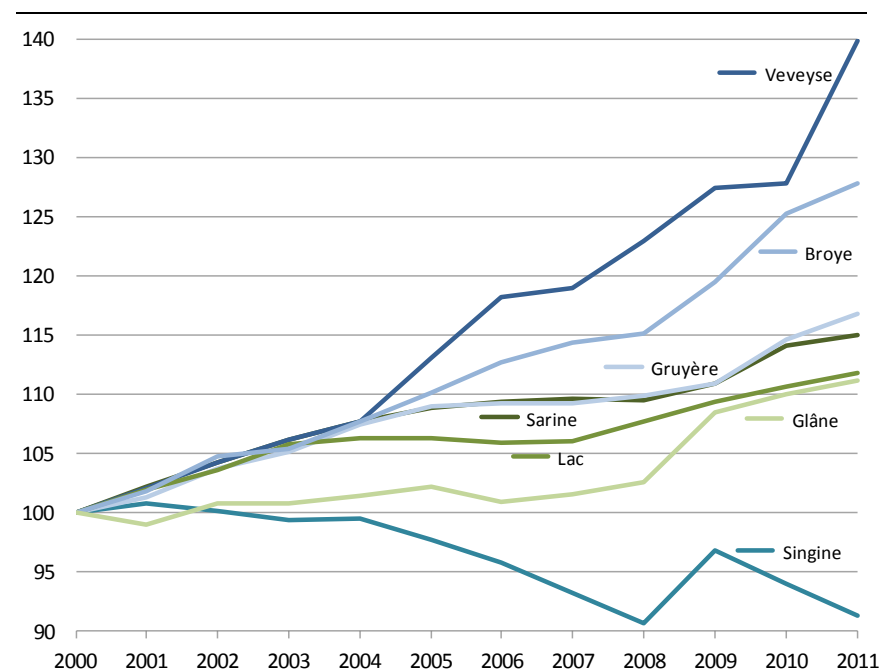
La Gruyère devient, en 2002, le 2^e district comportant le plus grand nombre d'élèves. La Singine, qui perd 500 élèves entre 2000 et 2008, passe en troisième position. Ce classement correspond à celui de la population résidente permanente.



Élèves par districts de domicile, pour la scolarité obligatoire, dès 2000

Indice 2000 = 100

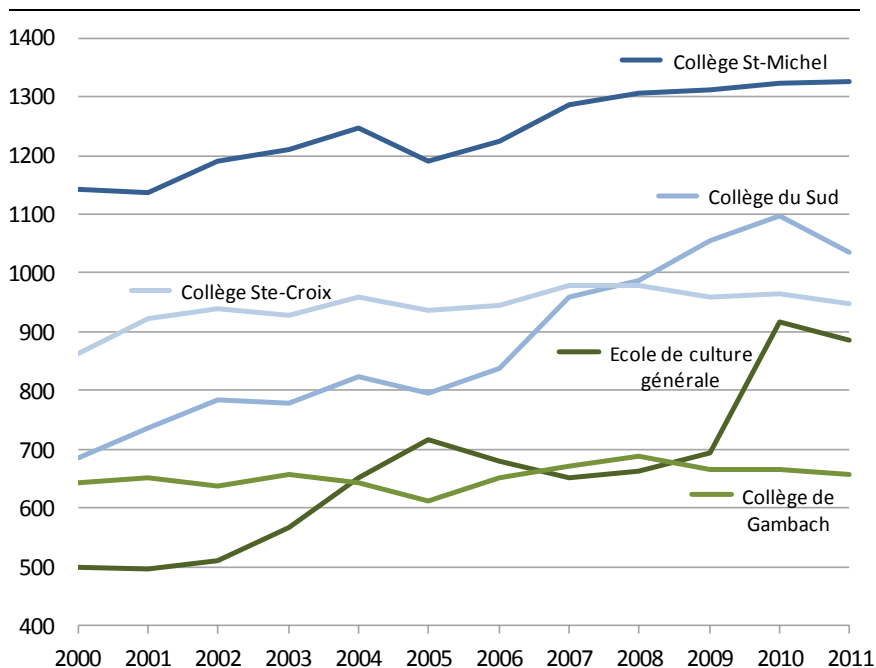
La Broye et la Veveyse sont les districts qui ont connu la plus forte augmentation depuis 2000, une tendance sous influence vaudoise qui semble désormais s'étendre à la Glâne.



2.2.2 Évolution pour une sélection d'établissements du secondaire II

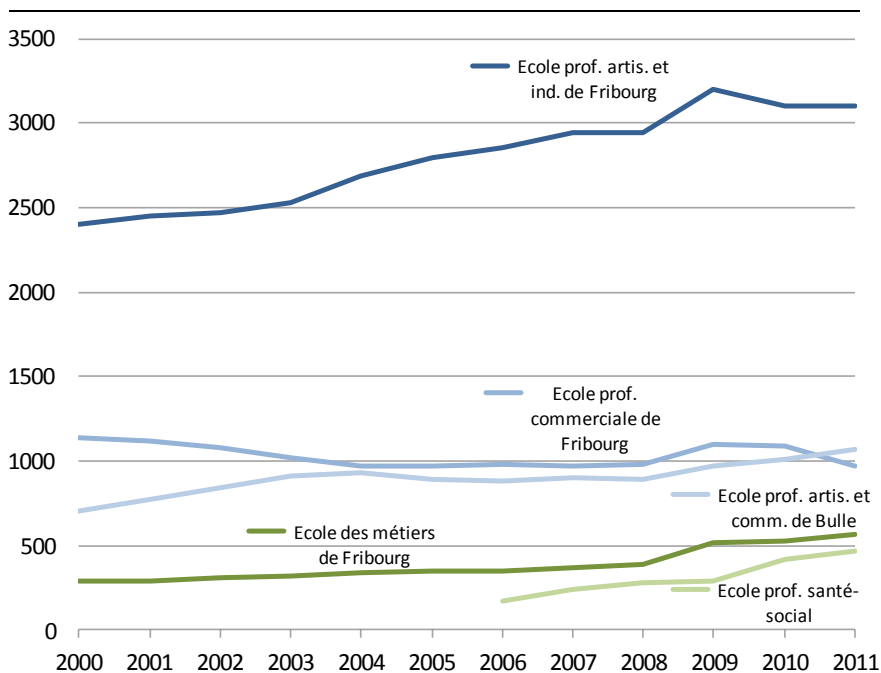
Elèves dans les établissements du degré secondaire II, formation générale, dès 2000

Si le Collège St-Michel est le plus grand établissement de formation générale du degré secondaire II en termes d'effectifs, c'est le Collège du Sud à Bulle qui a enregistré la plus forte croissance, avec plus de 400 élèves supplémentaires en 10 ans. L'accélération est particulièrement marquée ces cinq dernières années. La forte poussée des effectifs de l'Ecole de culture générale (ECG) en 2010, est due à l'introduction des maturités spécialisées.



Elèves dans les établissements du degré secondaire II, formation professionnelle, dès 2000

Le nombre d'élèves suivant un enseignement de degré secondaire II professionnel est en constante augmentation depuis 10 ans (+22%). La croissance des effectifs est la plus forte à l'EPAC de Bulle (+43%). L'EPAI de Fribourg a vu ses effectifs augmenter de quelque 700 élèves. Le nombre d'élèves à l'EPC de Fribourg est, lui, resté à peu près stable ces dix dernières années.



3. Taux de redoublement et parcours scolaire

3.1 Redoublement en classe primaire

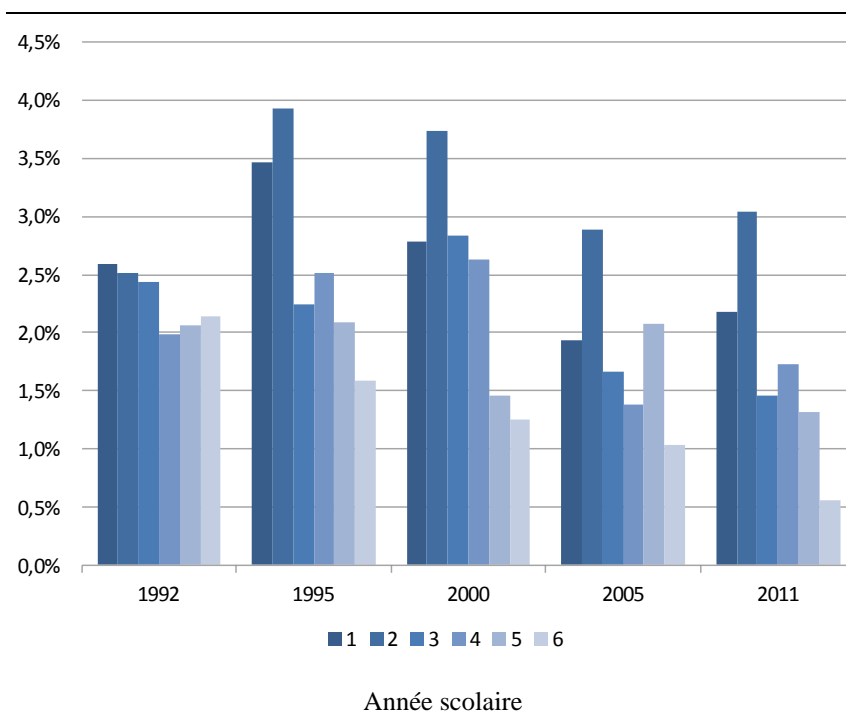
Remarque générale : est considéré, ci-après, comme élève redoublant (ou répétant), tout élève qui effectue, deux années de suite, la même année de programme, dans le même type d'enseignement.

Taux de redoublement en classe primaire, par années de programme, dès 1992

En %

En 1992, le taux de répétition se situe entre 2% et 2,5% pour l'ensemble de la scolarité primaire.

En 2011, le taux de répétition a baissé pour toutes les années de programme, à l'exception de la 2^e année. Ce sont d'ailleurs ces élèves qui redoublent le plus, alors que les élèves de 6^e redoublent de moins en moins.

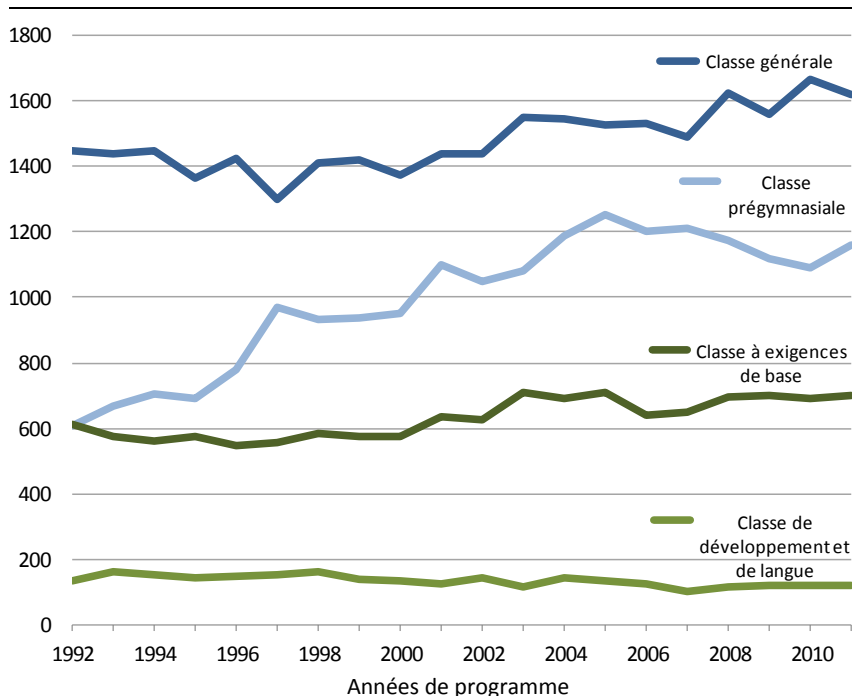


3.2 Transition de l'école primaire au cycle d'orientation

Elèves de 1^{ère} année du cycle d'orientation, par sections, dès 1992

En 1992, les effectifs de 1^{ère} année des élèves en classes pré-gymnasiales et en classes à exigences de base étaient pratiquement identiques, avec 600 élèves environ dans chacune des sections.

12 ans plus tard, les effectifs en classes pré-gymnasiales ont doublé, alors que ceux en classes à exigences de base n'ont que peu augmenté. En 2010, la différence demeure de 450 élèves même si l'écart a tendance à se résorber.



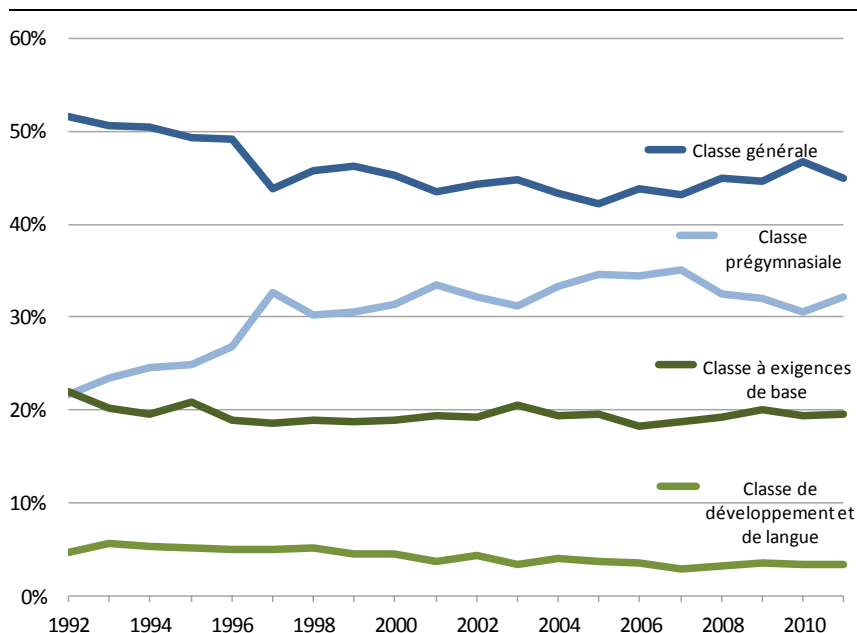
Elèves de 1^{ère} année du cycle d'orientation, par sections, dès 1992

En %

La part des élèves en classes générales tombe au-dessous de 50% dès 1995.

La part des élèves en classes pré-gymnasiales atteint 35% en 2007 pour retomber à 30% en 2010.

La part des élèves en classes à exigences de base reste stable avec une moyenne légèrement inférieure à 20%.

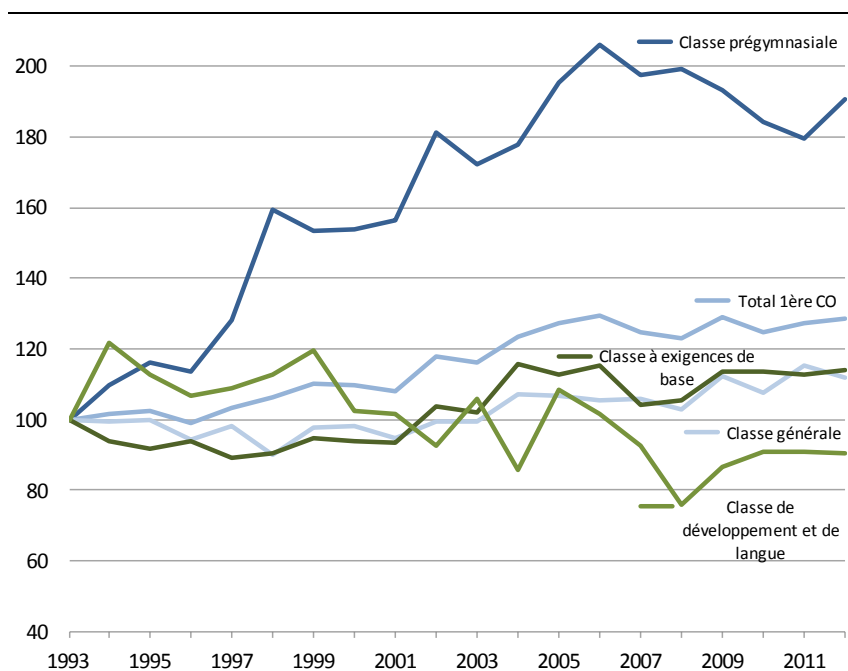


Elèves de 1^{ère} année du cycle d'orientation, par sections, dès 1992

Indice 1992 = 100

—

L'année 2006 marque la fin de la tendance à la hausse des effectifs en classes pré-gymnasiales.



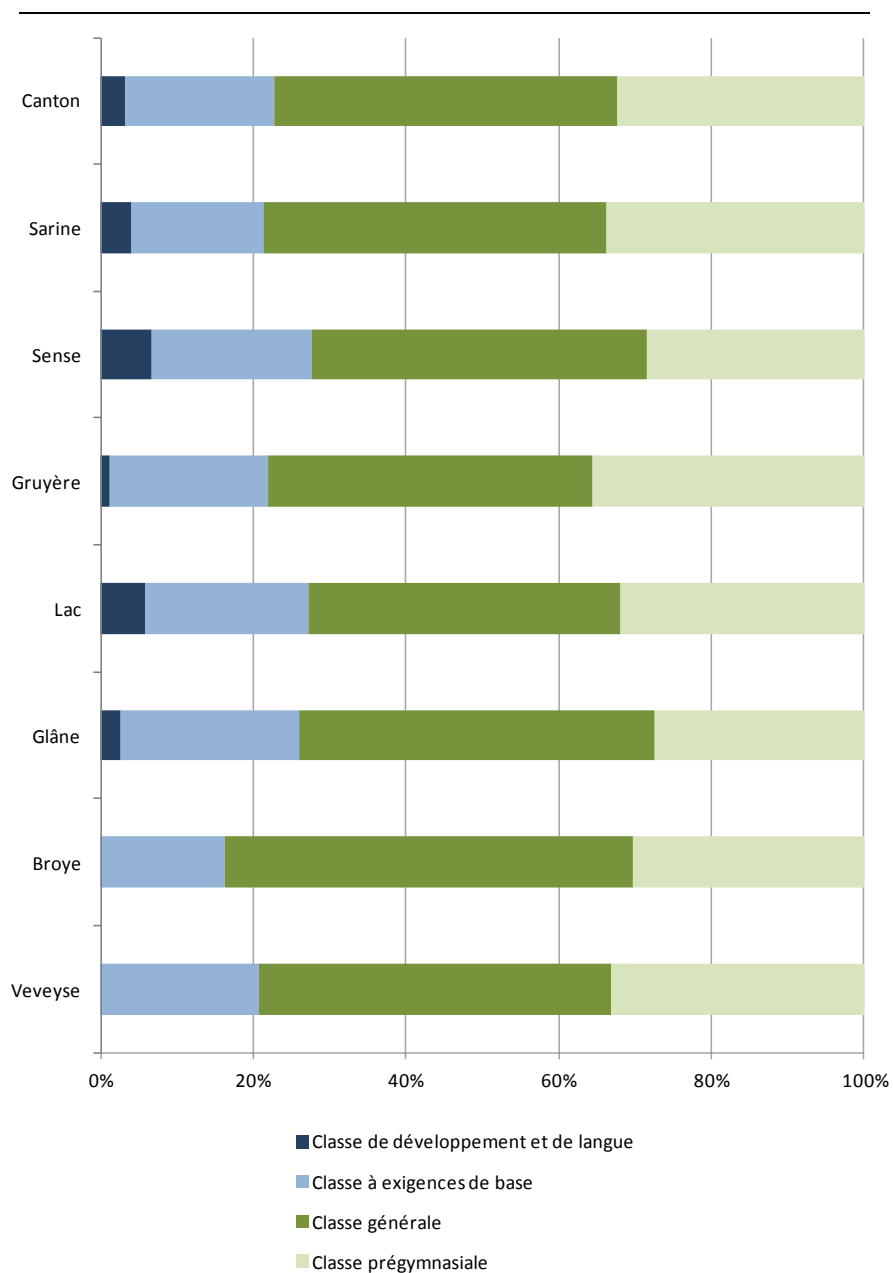
Elèves de 1^{ère} année du cycle d'orientation, par sections et districts de domicile, en 2011

En %

La Gruyère a la part d'élèves en classes pré-gymnasiales la plus importante, avec plus de 35%.

Le district avec la plus grande part d'élèves en classes générales est la Broye (plus de 53%).

La Glâne compte la plus grande proportion d'élèves en classes à exigences de base, avec plus de 23%.



3.3 Suivi d'une cohorte d'élèves du cycle d'orientation

Pour les graphiques ci-après, la cohorte sélectionnée comprend les élèves de 1^{ère} année du cycle d'orientation en 2008. Nous avons suivi leur parcours en 2009 et 2010.

Le premier graphique montre les changements de section un an, respectivement deux ans après le début du CO.

Les six graphiques qui suivent, montrent le cursus scolaire de ces élèves. Pour chaque section, le graphique de gauche montre la destination des élèves après un an (2009) alors que celui de droite montre la destination après 2 ans (2010) de cycle d'orientation.

On distingue les catégories suivantes :

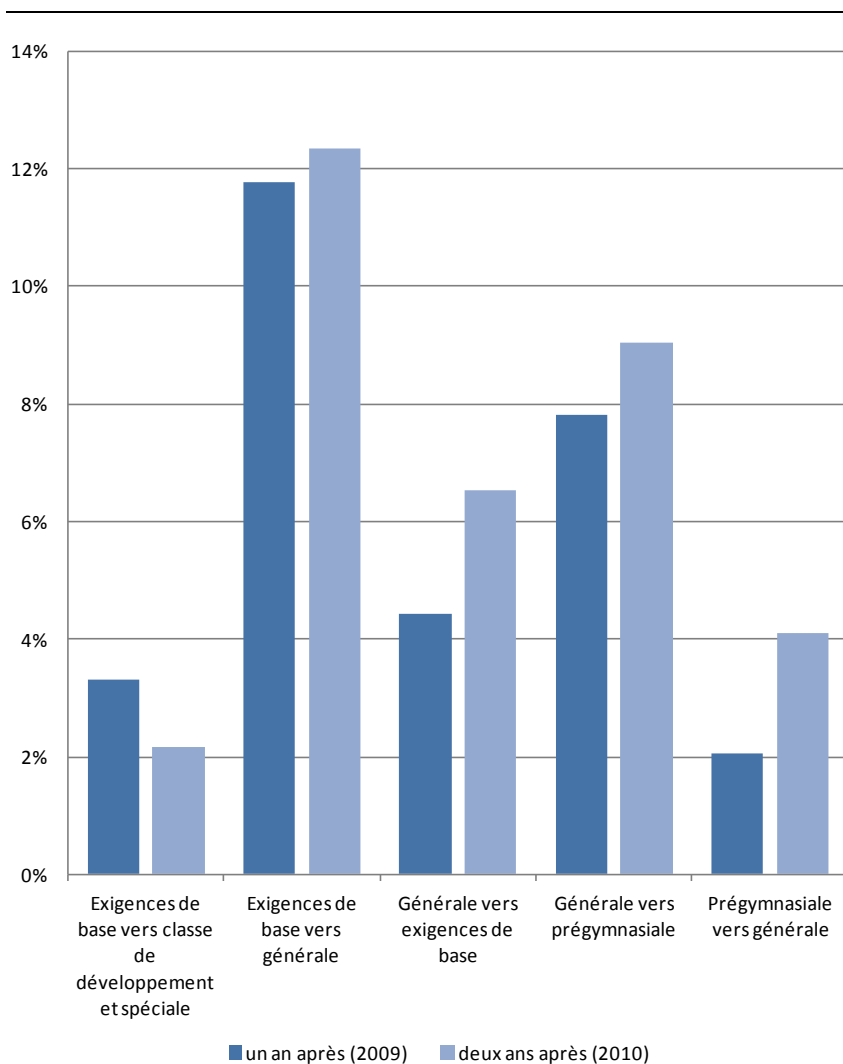
- > **Cursus classique** : l'élève ne change pas de section et ne répète pas l'année.
- > **Répétition** : l'élève répète l'année sans changer de section.
- > **Changement de section** (avec ou sans répétition) : soit vers une section à exigences plus élevées, soit vers une section à exigences moins élevées.
- > **Formation professionnelle** : l'élève a quitté le CO pour entrer en formation professionnelle.
- > **Hors système scolaire fribourgeois** : l'élève n'est plus scolarisé dans le canton.

Elèves de 1^e année du CO en 2008 ayant changé de section en 2009 ou 2010

En % du total de chaque section

Ce graphique montre le degré de perméabilité entre les sections du cycle d'orientation.

Le changement vers une section à exigences plus élevées est le cas le plus fréquent. Ainsi, un an après le début du CO, 12% des élèves des classes à exigences de base ont bifurqué vers la section générale et près de 8% des élèves de classes générales ont accédé à la section pré gymnasiale.



Cursus scolaire des élèves de 1^e année du CO en 2008

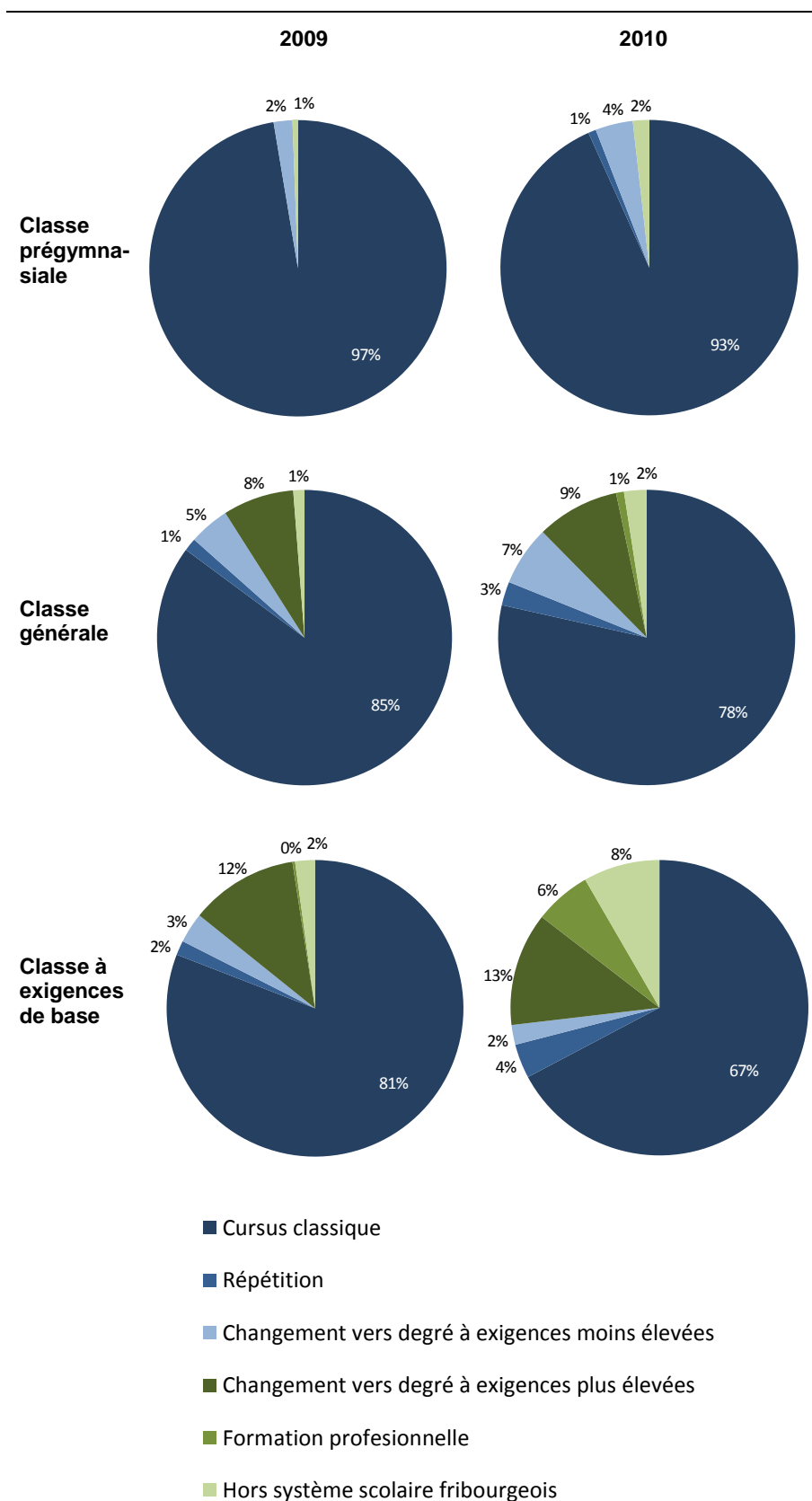
En %

En classes pré gymnasiales, 93% des élèves de la cohorte 2008 ont suivi un parcours classique, soit sans changement de section et sans répétition, durant toute la durée du CO. En classes générales, cette part n'est que de 78% et tombe à 67% en classes à exigences de base.

Le taux de répétition est plus élevé dans les classes à exigences de base (4%).

La proportion des passages vers un degré à exigences moins élevées est presque deux fois plus importante en classes générales (7%) qu'en classes pré gymnasiales (4%).

Une part importante (8%) des élèves ayant commencé le CO en classes à exigences de base ne terminent pas leur cursus scolaire dans le canton. Mais la statistique ne permet pas de savoir s'il s'agit d'abandons du cursus scolaire ou de déménagements dans un autre canton.



3.4 Passage du cycle d'orientation au secondaire II

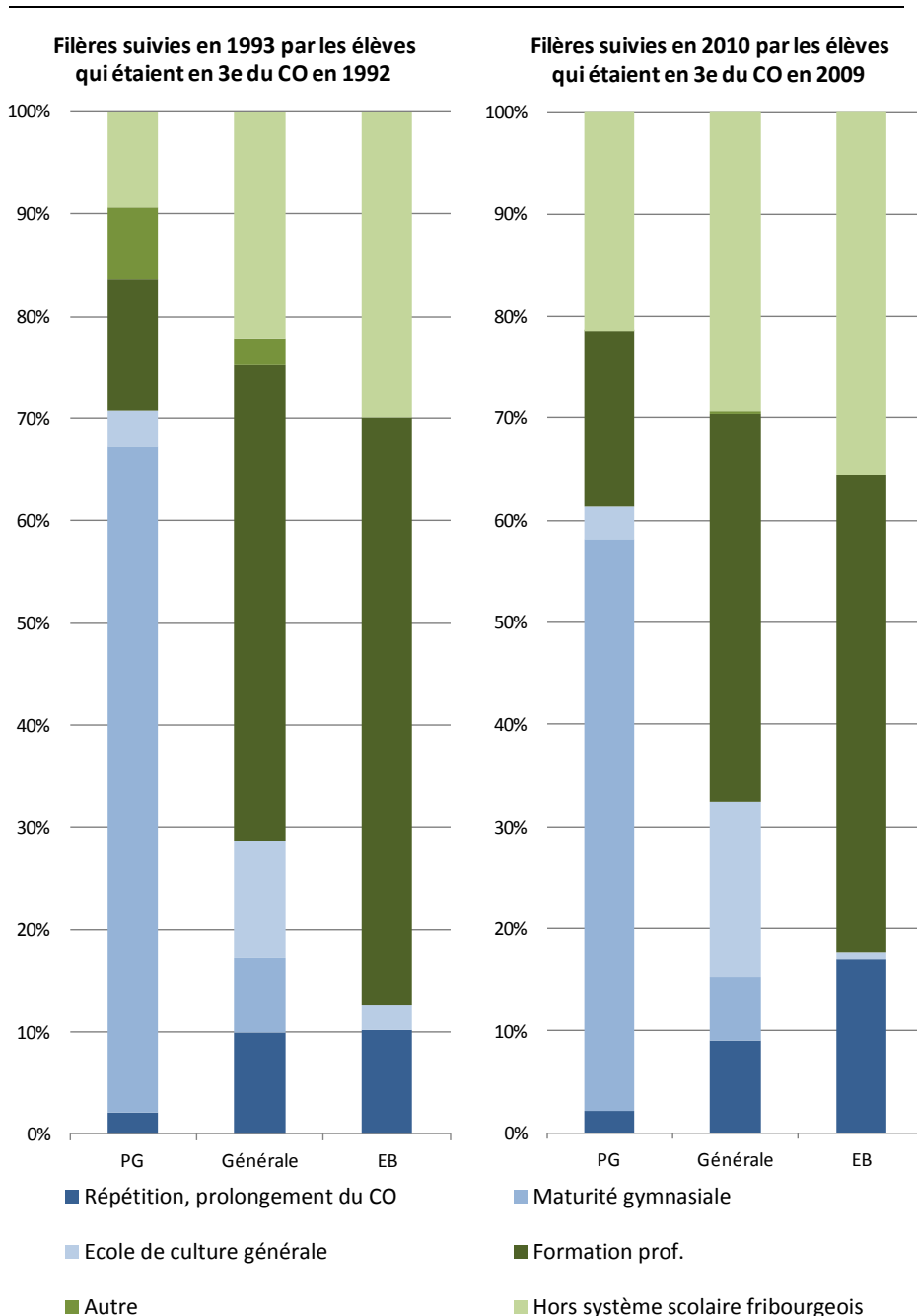
Filières suivies, un an après, par les élèves de 3^e du CO, par sections : comparaison 1992 – 2009

En %

La proportion d'élèves des classes à exigences de base qui prolongent leur scolarité au cycle d'orientation est passée de 10% en 1993 à 17% en 2010.

Dans toutes les sections, on constate une augmentation de la part d'élèves qui quittent le système scolaire fribourgeois. Ce phénomène peut s'expliquer par l'accroissement de la mobilité (migration), par un élargissement de l'éventail des offres d'études, mais aussi par une proportion plus importante d'abandons.

La création du gymnase intercantonal de la Broye, explique à la fois, partiellement l'augmentation des sorties du système scolaire fribourgeois et la diminution du nombre d'élèves passant en maturité gymnasiale (élèves non compris dans la statistique en 2010, contrairement à l'année 1993, où ils fréquentaient l'un des Collèges situés en territoire fribourgeois).

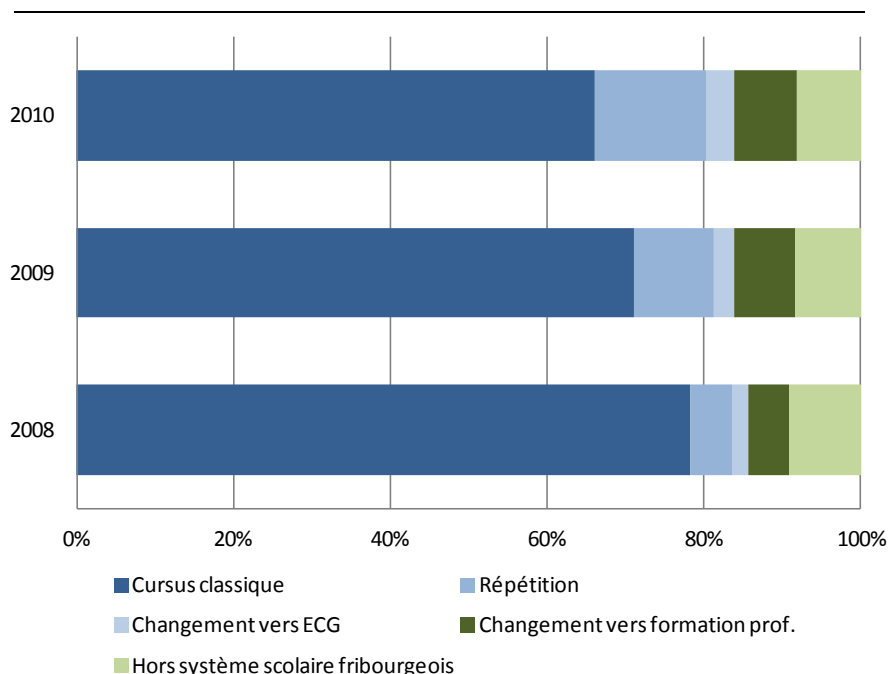


3.5 Suivi de cohortes d'élèves du degré secondaire II

Cursus scolaire des élèves de 1^{ère} année de maturité gymnasiale en 2007

En %

Plus de 90% des élèves qui ont commencé la maturité gymnasiale en 2007 sont toujours dans le système scolaire fribourgeois quatre ans plus tard. Deux sur trois se retrouvent en 4^e année et ont donc suivi un cursus classique.

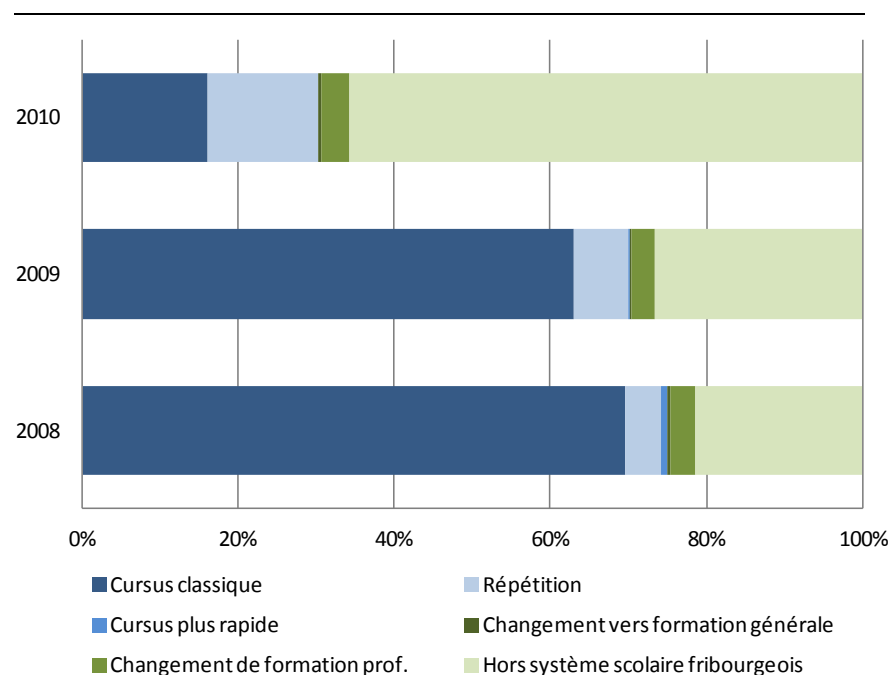


Cursus scolaire des élèves de 1^{ère} année de formation professionnelle (CFC 3 ou 4 ans) en 2007

En %

Après 3 ans, durée la plus fréquente d'une formation professionnelle, la proportion des parcours classiques est proche de celle de la filière gymnasiale, légèrement inférieure à deux tiers.

Si les changements de la formation générale vers la formation professionnelle ne sont pas rares (voir le graphique ci-dessus), on ne constate quasiment pas de perméabilité de la formation professionnelle vers la formation générale.



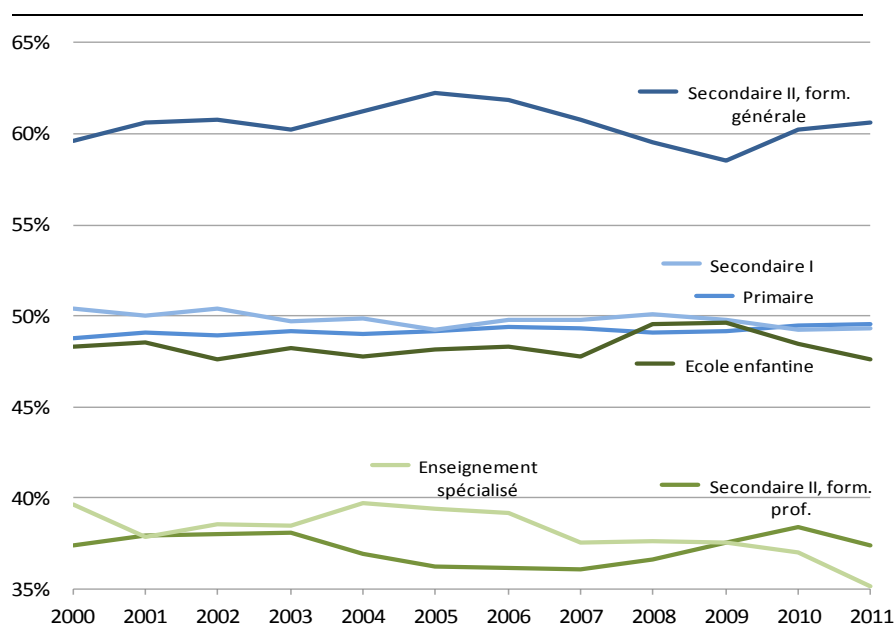
4. Sexe, âge et nationalité des élèves

4.1 Sexe et âge des élèves

Proportion d'élèves de sexe féminin, par degrés d'enseignement, dès 2000

En %

On constate une différence dans le choix des filières au secondaire II. Alors que la formation générale compte plus de 60% d'étudiantes, la formation professionnelle n'en recense que 35 à 40% depuis 2000.



Âge moyen des élèves, par années de programme et degrés d'enseignement, en 1992, 2000 et 2010

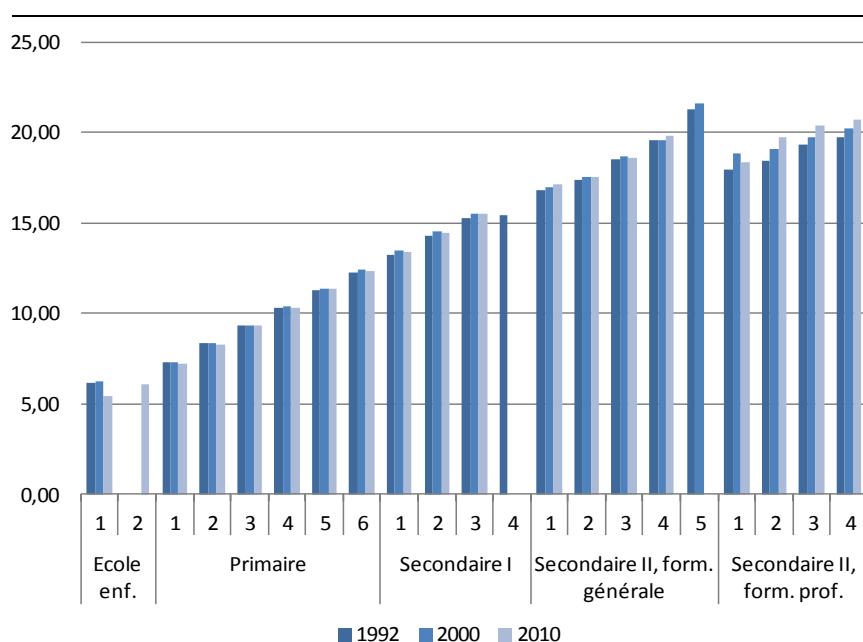
En années

On constate une augmentation de l'âge moyen des élèves du secondaire II, formation générale et, surtout, des élèves du secondaire II, formation professionnelle.

Les données concernant la 2^e année d'école enfantine n'existent qu'à partir de 2009, date de son introduction progressive.

Au secondaire I, la 4^e année de CO concerne la partie alémanique du canton où, jusqu'en 2006, un système de 5 années d'école primaire et 4 ans de cycle d'orientation était en vigueur.

Au secondaire II, formation générale, la 5^e année correspond au cursus de l'ex-Ecole normale, cycle en vigueur jusqu'en 2002.



4.2 Classes selon la proportion d'élèves étrangers

Trois catégories de classes ont été retenues :

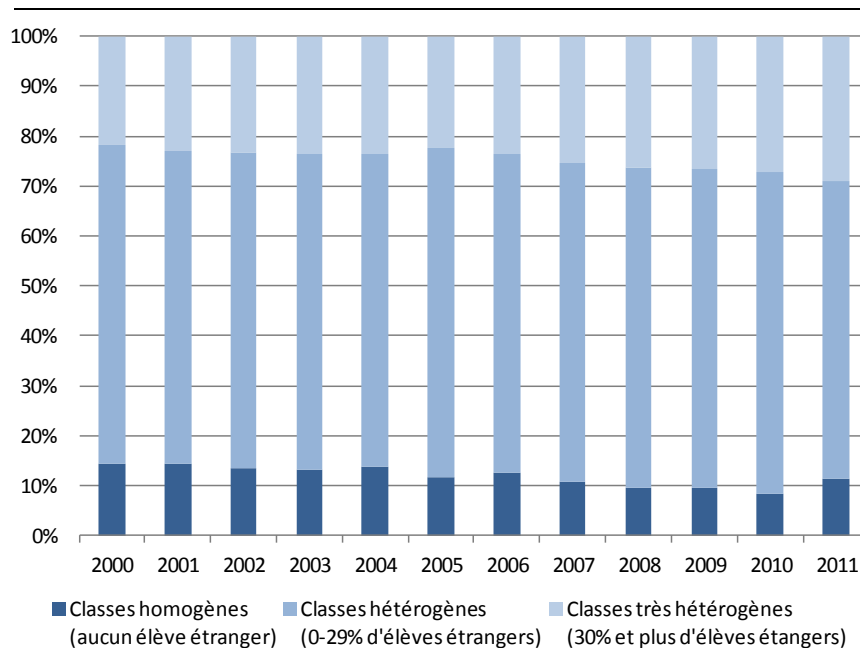
- > Classes homogènes : ne contenant aucun élève de nationalité étrangère
- > Classes hétérogènes : contenant au moins un, mais moins de 30% d'élèves de nationalité étrangère
- > Classes très hétérogènes : contenant 30% et plus d'élèves de nationalité étrangère

La notion de classe étant difficile à définir à partir du degré d'enseignement secondaire II, on considère ici principalement la scolarité obligatoire.

Classes de la scolarité obligatoire, par catégories d'homogénéité, dès 2000

En %

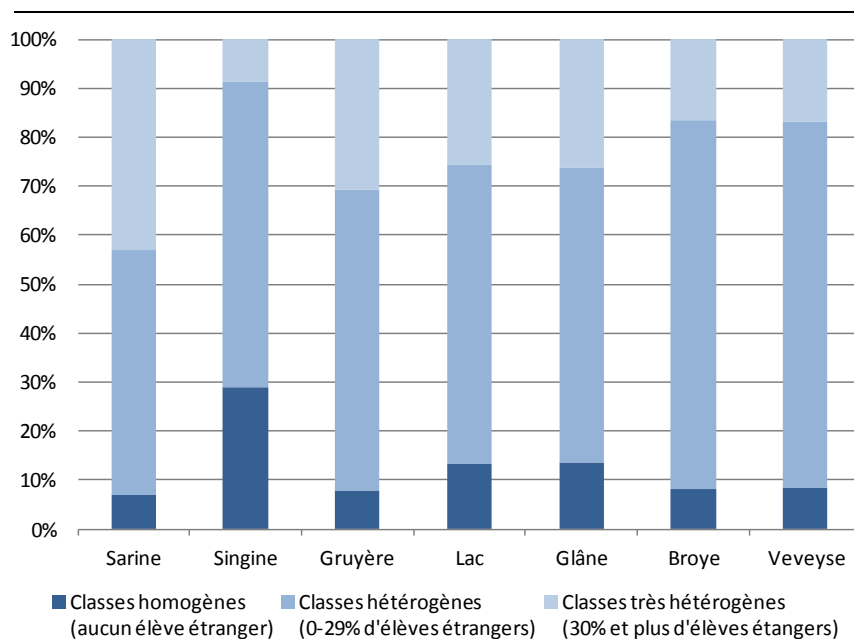
Entre 2000 et 2010, la part de classes homogènes a passé de 14,4% à 11,3%. A contrario, la part de classes très hétérogènes – à savoir celles comportant au moins 30% d'élèves de nationalité étrangère – a grimpé de 20,2% à 29%.



Classes de la scolarité obligatoire, par catégories d'homogénéité et par districts, en 2011

En %

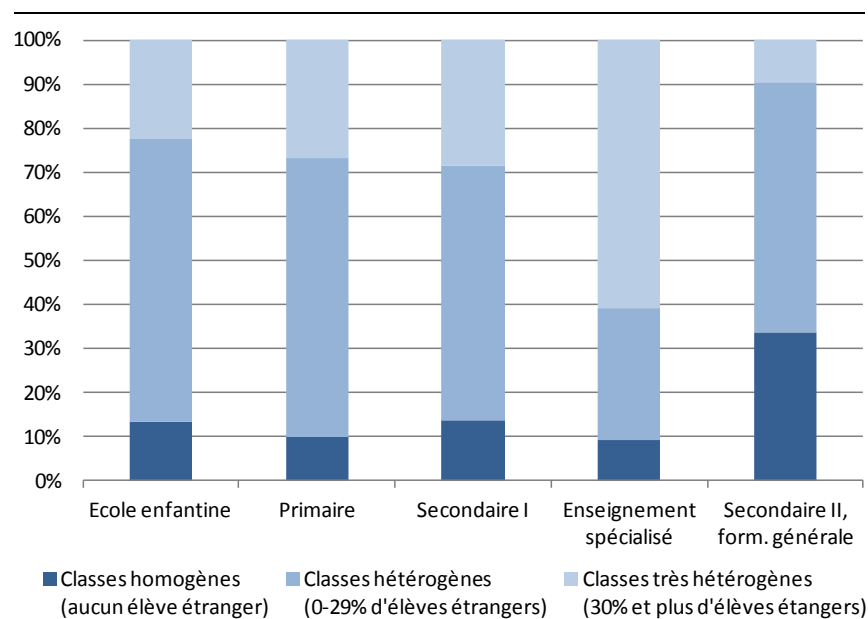
Le district de la Sarine, qui est le district le plus urbain du canton, possède l'une des plus petites parts de classes homogènes et la plus grande part de classes très hétérogènes.



Classes d'une sélection de degrés d'enseignement, par catégories d'homogénéité, en 2010

En %

Avec des effectifs réduits et une proportion d'élèves de nationalité étrangère supérieure à la moyenne, les classes de l'enseignement spécialisé se retrouvent majoritairement dans la catégorie très hétérogène.



Service de la statistique SStat
Amt für Statistik StatA

Bd de Pérolles 25, Case postale / Postfach 1350, 1701 Fribourg / Freiburg

www.stat-fr.ch

Juin 2012

Imprimé sur papier 100% recyclé

